

LEVIER

# De nouveaux logements au Foyer de vie Rousset

**Nouvelle villa, nouveaux logements pour le Foyer de vie Rousset, qui va pouvoir accueillir encore mieux ses résidents. De nouvelles perspectives s'ouvrent à l'établissement.**

L'établissement d'accueil non médicalisé (EANM), le Foyer de vie Rousset, géré par l'Association d'hygiène sociale de Franche-Comté (AHS-FC) accueille 48 résidents adultes en situation de handicap au sein de 3 et désormais 4 villas différentes situées au cœur de la commune.

Dans le cadre du contrat pluriannuel 2017-2023 signé avec le conseil départemental du Doubs, qui autorise et finance l'établissement, une extension de 6 places a été programmée. Deux opérations de travaux ont été réalisées pour permettre cet accueil supplémentaire, mais également pour améliorer le cadre de vie des résidents en valorisant leur autonomie : réhabilitation de la villa Ambre et création de la villa Saphir.

Au démarrage des travaux fin 2019, une vingtaine de résidents ont déménagé pour être hébergés au sein des anciens locaux de la MAS Foyer de Vie « Le Château », à Villeneuve-d'Amont. La réhabilitation de la villa Ambre a permis de créer des espaces de vie nouveaux en diminuant le nombre de résidents accueillis, d'augmenter le nombre de chambres seules,



La réhabilitation de la villa Ambre a permis de créer des espaces de vie nouveaux. Photo ER

et les espaces sanitaires individuels et partagés. 10 résidents ont intégré Ambre le 31 mai 2022.

## La construction de Saphir est aujourd'hui achevée

La construction de Saphir est aujourd'hui achevée. Ce projet original permet aux résidents de disposer de logements constitués d'une chambre, d'une salle de bains, d'une cuisine équipée. Chacun dispose d'un accès directement sur l'extérieur, tout en bénéficiant d'une ouverture vers les espaces collectifs. « Les résidents encore hébergés à Villeneuve-d'Amont ont pu s'installer le 27 avril dernier. En tout, ce seront onze résidents permanents qui ont

intégré 9 studios (NDLR : 2 sont doubles) offrant une forme d'habitat autonome et inclusif, tout en conservant l'accompagnement et l'encadrement rassurant du foyer. Un appartement sera dédié à de l'accueil temporaire, tant pour des résidents des autres villas du foyer, que pour des personnes issues de l'extérieur (domicile, autres établissements... etc.). C'est un nouveau projet de vie pour les résidents, préparé depuis plusieurs mois par des professionnels engagés et mobilisés, qui ouvre de nouveaux parcours possibles aux personnes accueillies », commente Delphine Daval, la directrice du Foyer de vie Rousset.